

Hérouville-Saint-Clair

Quotidien Ouest-France du 21 mars 2024

ouest-france.fr du 21 mars 2024

330 mots

# Des écoliers en classe nature à Beaugregard

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que l'école en plein air ?

Mardi, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Célestin-Freinet et Claudie-Haignéré étaient dans le parc de Beaugregard pour y pratiquer des activités physiques et sportives. Tir à l'arc pour les uns et kayak pour les autres, l'école en plein air est aussi une belle opportunité pour découvrir l'environnement naturel.

**Depuis quand existe cette expérience ?**

Depuis deux ans, toutes les écoles élémentaires de la ville peuvent s'inscrire pour profiter du cadre du parc de Beaugregard au cours de l'année. Les enfants viennent passer deux journées complètes et sont encadrés par des éducateurs sportifs du HCCK (Hérouville Caen canoë-kayak).

**Pourquoi à Beaugregard ?**

Le domaine de Beaugregard est particulièrement adapté aux activités de sport en pleine nature. Il est sécurisé et possède des installations appropriées à tous les publics. « **Il constitue un patrimoine que la ville veut mettre à disposition dans le cadre d'une incitation à la pratique du sport pour tous. Et nous avons la chance que nos partenaires locaux, comme le HCCK, et les écoles s'impliquent dans cette dynamique. Ce parc est une opportunité** », soutient Philippe Hannot, adjoint au maire, en charge des sports et des loisirs.

**Comment se déroule une classe nature ?**

Dans un cycle de six semaines, chaque classe participe à deux journées d'activités à Beaugregard. Les trois activités dominantes sont le tir à l'arc, le canoë-kayak et la course d'orientation. Mais le site permet aussi d'organiser la découverte de l'environnement naturel.

Six écoles peuvent en bénéficier au cours d'une année. Les élèves de l'école Freinet ont fait le trajet aller à pied et sont repartis en bus. Et ceux de l'école Montmorency ont utilisé le vélo, l'an der-

nier, comme apprentissage d'une mobilité douce. Pour les écoles qui le demanderaient, un séjour d'une semaine est envisageable puisque le domaine comprend aussi un hébergement collectif.



Des élèves de l'école Célestin-Freinet, en classe nature, s'exercent au tir à l'arc au parc de Beaugard.  
Ouest-France